

# Grands Prix du Comité du Rhône

## Objectifs

Promouvoir les équipes homogènes.

Harmoniser les règlements (le plus souvent possible) entre :

- Le GP Comité.
- Le GP Mixte.
- Le GP Vétéran.

## Composition des équipes

Les GP se disputent en doublettes homogènes clubs

**GPC** : Deux licenciés du même club, homme ou femme, cadet, junior, senior ou vétéran.

**GPM** : Une femme et un homme du même club, cadet, junior, senior ou vétéran.

**GPV** : Deux licenciés du même club, homme ou femme vétéran de + de 60 ans.

## Tenues vestimentaires

Les deux partenaires doivent porter une tenue sportive identique haut et bas de leur club.

Sweats ou polos sont autorisés s'ils ont la même couleur.

Vestes ou blousons identiques peuvent être ajoutés en cas de besoin.

**Jean et pantalon interdit**

## Participations - Indemnités

Les frais de participation sont de 6€ dont 1€ reversé à la phase finale.

Les indemnités engloberont les mises plus 25% à redistribuer.

## Déroulement

Les qualificatifs débiteront à 14h15.

En poules jusqu'à 32 équipes incluses.

En élimination directe au-delà de 32 équipes.

Tous les grands prix disputés en boulodrome sont limités en

Inscription à 4 fois le nombre de pistes jouables

## **Qualification pour la finale**

**GPCom** : seront qualifiés pour la finale les deux finalistes de chaque concours, soit 2 équipes. Les équipes qualifiées à chaque concours ne pourront plus disputer de GPCOM et seront convoquées pour la finale.

16 GPCOM seront organisés cette année dans le département.

Soit 32 équipes qualifiées pour la finale.

**GPMixte** : seront qualifiées pour la finale les deux finalistes de chaque concours, soit 2 équipes. Les équipes qualifiées à chaque concours ne pourront plus disputer de GPMIX et seront convoquées pour la finale.

16 GPMIX seront organisés cette année dans le département.

Soit 32 équipes qualifiées pour la finale.

**GPV** : seront qualifiés pour la finale les deux finalistes de chaque concours, soit 2 équipes. Les équipes qualifiées à chaque concours ne pourront plus disputer de GPVET et seront convoquées pour la finale.

16 GPVET seront organisés cette année dans le département. Soit 32 pour la finale.

Le jour de la finale, un changement sera autorisé par équipe sur présentation d'un certificat médical du joueur absent. Le joueur qui remplace doit être du même club.

**Ce nouveau joueur doit avoir disputé au minimum un grand prix**